



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
ENQUIRIES DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS**

**RETURN PROPOSALS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Par courriel à l'adresse suivante :

Binh.Duong@forces.gc.ca

Directeur – Contrats des services (DC Svc) 3-2-8

Aux soins de : Binh Duong

Title/Titre DR —Services d'étalonnage, de maintenance et de réparation	Solicitation No — N° de l'invitation W6369-17-A005/A
Date of Solicitation – Date de l'invitation 28 juin 2018	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Binh Duong	
Telephone No. — N° de téléphone 819-939-8539	Email — Courriel Binh.Duong@forces.gc.ca
Destination Précisé dans les présentes.	

L'invitation prend fin

30 juillet 2018
à 02 : 00 PM

Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur

Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) — Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)

Name/Nom _____
Title/Titre _____
Signature _____
Date _____



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

SERVICES D'ÉTALONNAGE, DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
2. Contexte et objectifs de la présente demande de renseignements (DR)
3. Nature de la DR
4. Nature et format des réponses demandées
5. Coûts relatifs à la réponse
6. Traitement des réponses
7. Contenu de la DR
8. Questions destinées à l'industrie
9. Format des réponses
10. Étude de la DR
11. Recommandations des représentants de l'industrie
12. Aucune obligation

Annexe A : Ébauche de l'énoncé des travaux

Annexe B : Ébauche des critères d'évaluation

Annexe C : Certificat de libération, d'inspection et de réception (CF 1280)

Annexe D : Formulaire d'autorisation des DND 626

Annexes :

Annexe 1 — TECH GBM - Équipement

Annexe 2 — Liste d'adresses de magasins de TECH GBM

Annexe 3 — Appareils utilisés en médecine préventive (TECH Méd Prév)



**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS VISANT DES SERVICES D'ÉTALONNAGE, DE
MAINTENANCE ET DE RÉPARATION POUR LE GROUPE DES SERVICES DE SANTÉ DES
FORCES CANADIENNES
(Gp Svc S FC)**

1. Introduction

Le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) a besoin de services d'étalonnage pour divers dispositifs de simulation et équipements d'essai médicaux destinés aux technologues en génie biomédical (TECH GBM). Des services de réparation sont également nécessaires pour les appareils utilisés par les techniciens en médecine préventive (TECH Méd Prév) de divers détachements dans l'ensemble du Canada.

2. Contexte et objectifs de la présente demande de renseignements (DR)

2.1 Le Groupe des services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) compte plus de 180 articles et instruments distincts de divers fabricants d'équipement, décrits à l'**annexe 1**, qui devront être étalonnés chaque année dans l'ensemble des détachements de TECH GBM figurant à l'**annexe 2**.

L'étalonnage des appareils TECH Méd Prév est actuellement effectué par les Forces armées canadiennes (FAC) au Centre d'essais techniques de la qualité (CETQ), le laboratoire d'étalonnage certifié des FAC.

Bien que le CETQ puisse étalonner les appareils selon les spécifications des fabricants, il ne peut pas réparer l'équipement endommagé ou qui ne respecte plus les spécifications.

De plus, comme l'explique l'**annexe 3**, l'équipement d'essai en Méd Prév du Gp Svc S FC devra être réparé sur demande, à la présentation d'un formulaire MDN 626 — Autorisation des tâches.

2 OBJECTIFS

La présente demande de renseignements vise à :

- 2,1 Déterminer le niveau d'intérêt de l'industrie à l'égard de la prestation des services requis pour fournir au Groupe des services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) les services suivants : 1) Services d'étalonnage pour divers dispositifs de simulation et équipement d'essai médicaux destinés aux technologues en génie biomédical; 2) Services de réparation pour les appareils utilisés par les techniciens en médecine préventive (TECH Méd Prév) de divers détachements dans l'ensemble du Canada.
- 2.2 Permettre aux répondants d'évaluer et de commenter le bien-fondé et la clarté des exigences telles qu'elles sont définies.
- 2.3 Permettre aux répondants de proposer d'autres méthodes pour exécuter le travail.



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

- 2.4 Permettre à l'industrie de communiquer des renseignements sur les facteurs que Gp Svc S FC devrait prendre en compte lors de la planification et de l'établissement de la stratégie d'approvisionnement.
- 2.5 Déterminer si l'industrie est apte à fournir au besoin les services voulus soit sur place dans divers détachements de l'ensemble du Canada, soit hors site, aux installations de l'entrepreneur.

3 Nature de la demande de renseignements

La présente n'est pas un appel d'offres, et aucun contrat n'en découlera. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des biens ou des services décrits ici ne doivent ni réserver biens ou installations ni affecter de ressources en fonction des renseignements présentés. Comme elle ne vise pas non plus à dresser une liste de fournisseurs, y répondre ou non n'empêchera personne de participer à tout appel d'offres subséquent. Cependant, les biens et services décrits ici ne feront pas obligatoirement l'objet d'un approvisionnement, car la présente ne vise qu'à obtenir les observations de l'industrie sur les points abordés.

4 Nature et forme des réponses

Les répondants sont invités à présenter leurs observations, leurs questions et, le cas échéant, à formuler d'autres recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs décrits dans la présente DR. Ils sont également invités à commenter le contenu, la forme et la manière dont l'information est structurée dans les documents préliminaires ci-joints. Les répondants doivent expliquer toutes les hypothèses qu'ils formulent dans leurs réponses.

5 Coûts relatifs à la réponse

L'État ne défraiera aucune entreprise de sa réponse à la présente DR.

6 Traitement des réponses

- (a) Utilisation des réponses : Les réponses ne seront pas évaluées formellement. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou tout document préliminaire joint à la présente. Le Canada étudiera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DR.
- (b) Équipe d'examen : Une équipe d'examen, composée le cas échéant de représentants du client et de fonctionnaires du MDN, étudiera les réponses reçues. Le Canada se réserve le droit d'engager un expert-conseil indépendant ou d'utiliser toute ressource du gouvernement qu'il juge nécessaire afin d'étudier les réponses. Rien ne garantit que tous les membres de l'équipe d'examen étudieront toutes les réponses.
- (c) Confidentialité : Les répondants doivent identifier tous les passages de leurs réponses qu'ils jugent exclusifs ou confidentiels. Le Canada traitera les réponses conformément à la Loi sur l'accès à l'information.
- (d) Suivi : Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec tout répondant pour lui poser des questions supplémentaires ou obtenir des précisions sur un aspect ou l'autre d'une réponse.



7 Contenu

- (a) La présente DR comprend une version préliminaire de l'énoncé des travaux et des critères d'évaluation. Ces documents évoluent constamment, et les répondants ne doivent en rien supposer qu'aucune clause ou exigence ne sera ajoutée à toute demande de soumissions que le Canada publiera ultérieurement. Les répondants ne doivent pas supposer non plus qu'aucune des clauses ou aucune des exigences ne sera supprimée ou révisée. Les répondants sont priés de nous faire part de leurs observations sur le document provisoire.
- (b) La présente comprend aussi des questions précises à l'intention de l'industrie.

8 Questions à l'intention de l'industrie

Toutes les réponses sont valables :

(1) Bien-fondé et clarté des exigences :

- (a) Veuillez commenter le bien-fondé de l'énoncé des travaux en version préliminaire (Annexe A) tel qu'établi. Quels autres renseignements seraient nécessaires afin de pouvoir soumissionner sur cette exigence?
- (b) La version préliminaire des critères d'évaluation (Annexe B) en, telle qu'établie, est-elle claire et raisonnable?

(2) Intérêt et expertise de l'industrie :

- (a) Pouvez-vous fournir des services d'étalonnage, de maintenance et de réparation comme demandé dans l'énoncé des besoins? Plus précisément, votre entreprise peut-elle :
 - (i) Indiquer si l'entrepreneur est en mesure de fournir tant des services 1) d'étalonnage pour divers dispositifs de simulation et équipement d'essai médicaux destinés aux technologues en génie biomédical; et 2) de réparation pour les appareils utilisés par les techniciens en médecine préventive (TECH Méd Prév).
 - (ii) Indiquer si l'entrepreneur peut fournir des services d'étalonnage sur place pour chaque installation de TECH GBM figurant à l'annexe 2.
 - (iii) Indiquer le cas échéant quelles modifications (ajouts et retranchements) il serait nécessaires d'apporter à l'énoncé des besoins si le MDN décide d'aller de l'avant avec cet approvisionnement concurrentiel.
 - (iv) Obtenir et conserver une vérification d'organisation désignée (VOD) pour l'entreprise et une cote de fiabilité pour tout le personnel associé à un contrat éventuel.



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

- (v) Obtenir et conserver la certification ISO 9001:2008 ou tout autre système de gestion de la qualité équivalent.
- (b) Veuillez fournir les renseignements suivants :
 - (i) estimation approximative des coûts associés aux exigences de l'énoncé des besoins;
 - (ii) commentaires sur l'énoncé préliminaire des besoins;
 - (iii) commentaires sur les critères d'évaluation préliminaires.

9 Confidentialité

- (a) Les répondants doivent identifier toutes les parties de leurs réponses qu'ils jugent exclusives ou confidentielles. Le Canada traitera les réponses conformément à la Loi sur l'accès à l'information.

10 Examen de la DR

- (a) Le Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires, aux fins de précision, au cours de l'examen des réponses à la présente DR, ou d'envisager une modification subséquente de la réponse formulée par une entreprise.

11 Recommandations provenant de l'industrie

- (a) Les recommandations de l'industrie qui ne visent pas à limiter la concurrence ou à privilégier une option ou une entreprise en particulier seront prises en considération. Toutefois, le Canada se réserve le droit de les accepter ou de les rejeter en tout ou en partie.

12 Aucune obligation

- (a) La publication de cette DR ou toute activité de mobilisation dans le cadre de cette DR n'oblige aucunement le Canada à lancer un appel d'offres subséquent et ne l'engage pas, juridiquement ou de toute autre façon, à conclure une entente quelconque ou à accepter les suggestions présentées par les représentants de l'industrie.
- (b) Le processus de consultation des fournisseurs n'est pas un appel d'offres, et aucun contrat ne sera attribué à la suite de cette DR. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des biens ou des services décrits ne doivent ni réserver biens ou installations ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés.
- (c) Les répondants potentiels sont avisés que toute information transmise au Canada en réponse au processus de consultation de l'industrie pourra servir au Canada pour l'élaboration d'une demande de propositions concurrentielle. En revanche, le Canada n'est pas tenu de donner suite à quelque déclaration



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

d'intérêt ni d'en tenir compte dans aucun document connexe, notamment une demande de proposition.



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

ANNEXE A —ÉNONCÉ PRÉLIMINAIRE DES BESOINS

1. TITRE

Services d'étalonnage, de maintenance et de réparation

2. PRÉSENTATION

Le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) aura besoin de services d'étalonnage pour divers dispositifs de simulation et équipement d'essai médicaux destinés aux technologues en génie biomédical (TECH GBM). Des services de réparation sont nécessaires pour les appareils utilisés par les techniciens en médecine préventive (TECH Méd Prév) de différents détachements dans l'ensemble du Canada.

3. CONTEXTE

Le Groupe des services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) compte plus de 180 articles ou instruments distincts de divers fabricants, décrits à l'**annexe 1**, qu'il faut étalonner chaque année dans tous les détachements de TECH GBM figurant à l'**annexe 2**.

L'étalonnage des appareils TECH Méd Prév est actuellement effectué à l'interne par les Forces armées canadiennes (FAC) au Centre d'essais techniques de la qualité (CETQ), le laboratoire d'étalonnage certifié des FAC. Le CETQ peut étalonner ces appareils selon les spécifications des fabricants, mais il ne peut pas réparer l'équipement endommagé ou qui ne respecte plus les spécifications.

L'équipement d'essai en Méd Prév du Gp Svc S FC décrit à l'**annexe 3** devra être réparé sur demande, à la présentation d'un formulaire MDN 626 — Autorisation des tâches; voir l'**annexe D**.

4. PORTÉE

Fournir au Groupe des services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) les services suivants :

- a) Les services d'étalonnage annuel de l'équipement de simulation et d'essais médicaux destinés aux technologues en génie biomédical, figurant à l'**annexe 1**, qu'il faut exécuter conformément à la section 6.
- b) Les services de réparation de l'équipement de TECH Méd Prév, figurant à l'**annexe 3**, qu'il faut exécuter conformément à la section 7 — Réparation.
- c) Tout travail supplémentaire d'étalonnage et de réparation d'équipement non précisé, mais qui se limite à l'équipement d'essai en Méd Prév et à l'équipement de TECH GBM.
- d) Le MDN se réserve le droit d'ajouter ou de retirer tout équipement indiqué à l'**annexe 1** et à l'**annexe 3** après un préavis écrit de trente (30) jours.

5. ÉCHÉANCIERS



Le marché durera initialement un (1) an à partir de la date d'attribution; trois (3) périodes d'option d'un (1) an chacune pourront suivre, à la seule discrétion des FAC.

6. SERVICES D'ÉTALONNAGE ANNUEL POUR L'ÉQUIPEMENT DE TECH GBM

L'entrepreneur doit étalonner l'équipement conformément aux spécifications du fabricant de l'équipement d'origine (FEO) et respecter les normes réglementaires figurant à la section 10. Il doit fournir ces services d'étalonnage comme suit :

6.1 TÂCHES HORS SITE — INSTALLATIONS DE L'ENTREPRENEUR

- 6.1.1 L'entrepreneur doit fournir, hors site, dans ses installations, les services d'étalonnage pour l'équipement de simulation et d'essai médicaux destinés aux technologues en génie biomédical figurant à l'**annexe 1**. Le Gp Svc S FC défraiera la livraison, le dédouanement et tout droit découlant de l'envoi de l'équipement de simulation et d'essai médicaux aux installations de l'entrepreneur.
- 6.1.2 L'autorité technique de TECH GBM fournira à l'entrepreneur le numéro de suivi de tous les envois vers ses installations. L'entrepreneur fournira à l'autorité technique de TECH GBM la confirmation écrite de la réception de l'envoi sous la forme d'un formulaire CF 1280 signé — Annexe C.
- 6.1.3 L'entrepreneur doit fournir à l'autorité technique de TECH GBM le numéro de suivi et le formulaire CF 1280 signé pour tous les envois renvoyés aux installations de TECH GBM figurant à l'**annexe 2**. L'autorité technique de TECH GBM confirmera la réception à l'entrepreneur par courriel.
- 6.1.4 À la réception d'un envoi, l'entrepreneur doit étalonner l'équipement dans les dix (10) jours ouvrables suivants et organiser l'expédition de renvoi par la logistique amont du MDN dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'étalonnage.
- 6.1.5 L'entrepreneur doit apposer un autocollant d'étalonnage sur l'appareil une fois l'étalonnage terminé. Cet autocollant doit indiquer au minimum la date de l'étalonnage, la date prévue du prochain étalonnage et le nom de l'inspecteur ayant fait l'étalonnage.
- 6.1.6 **Calendrier** : L'autorité technique de TECH GBM fournira à l'entrepreneur un calendrier d'étalonnage pour chacun des appareils figurant à l'**annexe 1**.
- 6.1.7 **Autorisation** : Tout service d'étalonnage et de réparation doit être approuvé auparavant par l'autorité technique de TECH GBM, par le formulaire MDN 626 — Autorisation des tâches (**annexe D**).
- 6.1.8 **Logiciels** : L'entrepreneur doit confirmer la version du logiciel installé sur l'instrument pour chaque article numéroté figurant à l'**annexe 1** et, le cas échéant, le mettre à jour à la version plus récente du FEO.
- 6.1.9 **Réparation d'instrument** : En cas de défaillance d'un instrument, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité technique de TECH GBM une soumission détaillée décrivant :
 - a) le coût des pièces;
 - b) le coût de la main-d'œuvre.



Le travail de réparation ne devra pas commencer avant que l'autorité technique de TECH GBM l'ait approuvé à l'aide d'un formulaire MDN 626 — Autorisation de tâches. Le Gp Svc S FC se réserve le droit de demander une réparation sur place, un envoi au FEO ou la réparation et l'étalonnage par l'entrepreneur.

- 6.1.10 Le Gp Svc S FC, par l'intermédiaire de l'autorité contractante, se réserve le droit d'ajouter et de retrancher à tout moment des instruments de la liste de l'**annexe 1**, après préavis écrit d'au moins trente (30) jours civils.
- 6.1.11 L'entrepreneur doit garantir l'étalonnage pendant au moins un (1) an, et les réparations, au moins quatre-vingt-dix (90) jours.
- 6.2 Le Gp Svc S FC peut, à sa discrétion exclusive, choisir de faire étalonner sur place ou hors site l'équipement d'essai destiné aux technologues en génie biomédical.

7.0 SERVICES DE RÉPARATION POUR L'ÉQUIPEMENT DE TECH MED PRÉV

TÂCHES

- 7.1 Les services de réparation seront assurés au besoin.
- 7.2 **Calendrier** : L'autorité technique de TECH Méd Prév assumera l'entière responsabilité de l'envoi de l'équipement de TECH Méd Prév à l'entrepreneur à des fins de réparation, comme il est indiqué à l'**annexe 3**. La réparation doit être effectuée dans les trente (30) jours après la réception d'un formulaire d'autorisation de tâches DND-MDN 626 (**annexe D**).
- 7.3 **Autorisation** : Tout service de réparation doit être approuvé au préalable par l'autorité technique de TECH Méd Prév à l'aide du formulaire MDN 626 — Autorisation des tâches (**annexe D**).
- 7.4 **Réparation d'instrument** : L'entrepreneur doit fournir à l'autorité technique de TECH Méd Prév une soumission détaillée indiquant :
- a) le coût des pièces;
 - b) la main-d'œuvre.
- 7.5 L'autorité technique TECH Méd Prév se réserve le droit d'autoriser ou de refuser le devis de réparation.
- 7.6 Si la réparation est refusée, l'entrepreneur sera remboursé les dépenses raisonnables consacrées à l'inspection. Aucun travail de réparation ne doit être exécuté avant d'avoir préalablement reçu l'approbation de l'autorité technique de TECH Méd Prév dans un formulaire MDN 626 — Autorisation de tâches.
- 7.7 Les travaux doivent être effectués conformément aux spécifications du fabricant de l'équipement d'origine (FEO).
- 7.8 Une fois le travail de réparation complété, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité technique TECH Méd Prév une description détaillée du travail accompli, notamment :
- a) la liste des pièces remplacées;
 - b) le cas échéant, les commentaires de l'inspecteur technique;



c) le nom de l'inspecteur ayant réparé l'instrument.

7.9 **Logiciels** : Si la réparation exige la mise à jour du logiciel d'exploitation de l'appareil, l'entrepreneur doit alors en installer la version la plus récente.

7.10 L'entrepreneur doit garantir toute réparation pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils.

8.0 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Si l'entrepreneur demande des travaux supplémentaires autres que les travaux autorisés au moyen d'un formulaire MDN 626 — Autorisation des tâches, il doit fournir à l'autorité contractante une description détaillée de ces travaux supplémentaires pour que l'autorité technique en prenne connaissance. Si cette dernière accepte les travaux supplémentaires demandés, l'autorité contractante demandera alors à l'entrepreneur les renseignements suivants :

- a) La ventilation des coûts reliés aux travaux supplémentaires;
- b) Une évaluation des répercussions sur le calendrier général d'inspection ou d'étalonnage.

8.2 L'entrepreneur **ne doit pas** entreprendre des travaux supplémentaires sans avoir reçu un formulaire MDN 626 dûment rempli. Tout travail effectué sans formulaire MDN 626 sera considéré comme dépassant la portée du contrat et sera donc effectué à la charge de l'entrepreneur.

8.3 L'entrepreneur doit garantir toute réparation pendant au moins quatre-vingt-dix (90) après la date d'approbation de l'autorité technique. Cette garantie s'applique que la demande de réparation provienne de l'entrepreneur ou du Gp Svc S FC.

9.0 PRODUITS LIVRABLES

9.1 À la réception d'un instrument et pour tous les retours au MDN, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité technique un formulaire CF 1280 — Certificat de sortie, d'inspection et de réception, dûment signé.

10.0 LISTE DES NORMES

10.1 Tous les travaux d'étalonnage exécutés pour TECH GBM doivent être effectués à l'aide d'étalons du National Institute of Standards and Technology (NIST) et donc être traçables à celui-ci, et un certificat d'étalonnage traçable du NIST doit être émis pour chaque appareil étalonné.

11.0 LIEU DE TRAVAIL

L'entrepreneur doit pouvoir fournir des services d'étalonnage pour chaque installation de TECH GBM figurant à l'**annexe 2**.

12.0 EXIGENCES LINGUISTIQUES



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Les ressources de l'entrepreneur doivent maîtriser l'anglais. Par maîtrise, on entend la capacité à communiquer de vive voix ou par écrit, sans aide et en faisant peu d'erreurs. Pour tout besoin de traduction, communiquer avec l'autorité technique.

ANNEXE 1 — LISTE DES PRIX

TECH GBM —Équipement

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
1er Hôpital de campagne du Canada, 147, Flanders Row, Petawawa (Ontario) K8H 2X3													
BIO TEK	DPM III	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	16091	711202	6515-CF-001-0149		DÉC 2015						
BIOTEK	DPM III	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	174439	723686	6515-CF-001-0149		DÉC 2015						
BIOTEK	DPM III	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	201904	724526	6515-CF-001-0149		DÉC 2015						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1243I	734726	6515-CF-001-0149		DÉC 2015						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1245I	734733	6515-CF-001-0149		MAR 2014						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1253I	734737	6515-CF-001-0149		DÉC 2015						
BIO TEK	QED 6H	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR QED-6H	117840	716680	6515-CF-001-5935		DÉC 2015						
BIOTEK	QED 6H	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR QED-6H	181996	723635	6515-CF-001-5935		DÉC 2015						
BIOTEK	QED6H	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR QED-6H	204455	724529	6515-CF-001-5935		DÉC 2015						
BIO TEK	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	127188	719257	6515-CF-001-6702		NOV 2014						
BIO TEK	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	171076	722033	6515-CF-001-6702		DÉC 2015						
BIOTEK	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	171393	723683	6515-CF-001-6702		DÉC 2015						
BIOTEK	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	171394	723684	6515-CF-001-6702		DÉC 2015						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
BIOTEK	505	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	201274	723970	6515-CF-001-6702		DÉC 2015						
BC BIOMEDICAL	SA-2010S	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	7338INTLR1032	734969	6515-CF-001-6702		DÉC 2015						
BC BIOMEDICAL	SA-2010S	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	7338INTLR1034	734974	6515-CF-001-6702		DÉC 2015						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR D'OXYMÈTRE SPO2	73001566C	734988	6515-CF-001-6707		OCT 2014						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR D'OXYMÈTRE SPO2	73001565C	734990	6515-CF-001-6707		DÉC 2015						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR D'OXYMÈTRE SPO2	73001557C	734991	6515-CF-001-6707		NOV 2015						
FLUKE	RF303	ANALYSEUR ÉLECTROCHIRURGIE RF303	9024026	727606	6515-CF-001-7196		FÉV 2013						
BIOTEK	LH 3C	SIMULATEUR DE PATIENT (ECG)	181388	723681	6515-CF-001-7208		DÉC 2015						
BIOTEK	LH 3C	SIMULATEUR DE PATIENT (ECG)	182398	723682	6515-CF-001-7208		DÉC 2015						
BIOTEK	VT PLUS	ANALYSEUR, DÉBIT DE GAZ VT-PLUS	148048	721823	6515-CF-001-7418		FÉV 2016						
BIOTEK	VT PLUS	ANALYSEUR, DÉBIT DE GAZ VT-PLUS	182588	724530	6515-CF-001-7418		FÉV 2016						
BIOTEK	VT PLUS	ANALYSEUR, DÉBIT DE GAZ VT-PLUS	182569	724531	6515-CF-001-7418		FÉV 2012						
BIOTEK	UW 4	WATTMÈTRE BIO-TEK UW-4	143253	723685	6515-CF-001-7689		FÉV 2016						
FLUKE	UW4	WATTMÈTRE BIO-TEK UW-4	8987998	727407	6515-CF-001-7689		SEP 2005						
DNI NEVADA	OXITEST	TESTEUR « OXITEST PLUS 7 »	D0S02080558	724030	6515-CF-001-7871		JAN 2003						
BIOTEK	BP (POMPE 2)	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	203316	723744	6515-CF-001-7998		FÉV 2016						
BIOTEK	BP (POMPE 2)	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	203314	723745	6515-CF-001-7998		FÉV 2016						
BIOTEK	BP (POMPE 2)	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	204630	724532	6515-CF-001-7998		AVR 2003						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
BC GROUP	NIBP1030KIT	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	585630	734661	6515-CF-001-7998		DÉC 2015						
FLUKE	601 PRO XL	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	205268	725302	6515-CF-001-8550		NOV 2003						
FLUKE	INDEX 2 XLFE	SIMULATEUR OXYMÈTRE DE POULS	8755043	726654	6515-CF-001-8656		DÉC 2015						
BC GROUP	DA2006P	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR	73962054	734660	6515-CF-001-9438		DÉC 2015						
Imtmedical	PF-300	ANALYSEUR DE VENTILATEUR DE DÉBIT DE GAZ	2012BA104264	733903	6515-CF-002-8676		OCT 2012						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM7920003	723885	6625-CF-001-7204		JAN 2016						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM7920031	724703	6625-CF-001-7204		JAN 2016						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM8580220	726259	6625-CF-001-7204		OCT 2004						
BC BIOMEDICAL	ESU2300	ANALYSEUR ÉLECTROCHIRURGICAL	73771625	736181	6515-CF-001-7196		FÉV 2016						
BC BIOMEDICAL	ESU2300	ANALYSEUR ÉLECTROCHIRURGICAL	73771626	736182	6515-CF-001-7196		FÉV 2016						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16020252	736178	6515-CF-002-9238		FÉV 2016						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16020253	736179	6515-CF-002-9238		FÉV 2016						
FLUKE	199 XRAY	OSCILLOSCOPE CAP RAYON X	12170036	732020	6625-CF-002-8092		AVR 2010						
Dépôt central de matériel médical, 105, rue Montgomery, Petawawa (Ontario) K8H 2X3													
BIO TEK	DPM III	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	116789	715808	6515-CF-001-0149		JAN 2018						
FLUKE	DPM 3	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	8755014	726802	6515-CF-001-0149		JAN 2018						
FLUKE	DPM 4	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	1302029	732202	6515-CF-001-0149		JAN 2018						
FLUKE	DPM 4	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	1343029	732203	6515-CF-001-0149		JAN 2018						
BIO TEK	INDEX H	SIMULATEUR SPO2 INDEX	100122	709438	6515-CF-001-3254		JAN 2018						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
BIO TEK	INDEX H	SIMULATEUR SPO2 INDEX	112177	714887	6515-CF-001-3254		JAN 2018						
BIO TEK	QED 6H	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR QED-6H	126129	718102	6515-CF-001-5935		JAN 2018						
BIOTEK	QED6H	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR QED-6H	204454	724528	6515-CF-001-5935		JAN 2018						
BC BIOMEDICAL	SA-2010S	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	7338INTLR1031	734968	6515-CF-001-6702		SEP 2014						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SPO2	73001567C	734977	6515-CF-001-6707		MAR 2014						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SPO2	73001562C	734989	6515-CF-001-6707		MAR 2014						
OHMICO	POP50	WATTMÈTRE UPM-DT-1	282	732063	6515-CF-001-7197		JAN 2018						
BIOTEK LIONH	LH 3C	SIMULATEUR DE PATIENT (ECG)	148855	720769	6515-CF-001-7208		JAN 2018						
BIOTEK	LH 3C	SIMULATEUR DE PATIENT (ECG)	156420	722182	6515-CF-001-7208		JAN 2018						
FLUKE	VT PLUS	ANALYSEUR, DÉBIT DE GAZ VT-PLUS	206063	725667	6515-CF-001-7418		AOÛ 2015						
FLUKE	VT PLUS	ANALYSEUR, DÉBIT DE GAZ VT-PLUS	206069	725668	6515-CF-001-7418		OCT 2015						
DNI NEVADA	OXITEST	TESTEUR « OXITEST PLUS 7" »	DOS02060519	723691	6515-CF-001-7871		JAN 2018						
BIO TEK	BP (POMPE 2)	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	203312	723706	6515-CF-001-7998		JAN 2018						
BC GROUP	NIBP1030KIT	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	585633	734664	6515-CF-001-7998		JAN 2018						
BC GROUP	NIBP1030KIT	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	585634	734665	6515-CF-001-7998		JAN 2018						
FLUKE	175	ANALYSEUR D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SECTEUR	1327039	732062	6515-CF-001-8551		JAN 2018						
BC GROUP	DA2006P	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR	73962052	734658	6515-CF-001-9438		JAN 2018						
FLUKE	MPS 450	SYSTÈME DE MONITEUR DE SIMULATEUR	945022	729964	6515-CF-002-6019		JAN 2018						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
FLUKE	MPS 450	SYSTÈME DE MONITEUR DE SIMULATEUR	944804	729965	6515-CF-002-6019		JAN 2018						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16030264	736365	6515-CF-002-9238		JAN 2018						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS1603026	736363	6515-CF-002-9238		JAN 2018						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16030263	736364	6515-CF-002-9238		JAN 2018						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16030120	736453	6515-CF-002-9238		JAN 2018						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16030121	736454	6515-CF-002-9238		JAN 2018						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16030125	736455	6515-CF-002-9238		JAN 2018						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM7520273	721097	6625-CF-001-7204		JAN 2018						
FLUKE	199C	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM8710452	726187	6625-CF-001-7204		JAN 2018						
FLUKE	190M-2	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	27402602	734943	6625-CF-001-7204		JAN 2018						
DALE	3000	TESTEUR DE FUITE (APP. CHIR.)	516	725880	6625-CF-001-7417		JAN 2018						
Dépôt central de matériel médical Déts Trenton, 54, Promenade du Portage, Édifice 416, Astra (Ontario) K0K 3W0													
BIO TEK	DPM III	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	57428	716031	6515-CF-001-0149		AOÛ 2014						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1244I	734732	6515-CF-001-0149		MAR 2014						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1252I	734738	6515-CF-001-0149		MAR 2014						
BC BIOMEDICAL	SA-2010S	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	7338INTLR1037	734970	6515-CF-001-6702		MAR 2014						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001555C	734980	6515-CF-001-6707		MAR 2014						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001559C	734984	6515-CF-001-6707		MAR 2014						
BC BIOMEDICAL	USP-50SP	WATTMÈTRE UPM-DT-1	304-USP-50SP	734674	6515-CF-001-7197		FÉV 2014						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
BC GROUP	NIBP1030KIT	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	585637	734668	6515-CF-001-7998		FÉV 2014						
FLUKE	175	ANALYSEUR, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SECTEUR	9828003	730905	6515-CF-001-8551		AOÛ 2014						
METRON	PS420	SIMULATEUR DE PATIENT	43329	726812	6515-CF-001-9320		AOÛ 2014						
BC GROUP	DA2006P	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR	73962053	734659	6515-CF-001-9438		FÉV 2014						
FLUKE	190M-2	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	27402601	734944	6625-CF-001-7204		JUIN 2014						
DATREND SYSTEMS	VEN TEST	TESTEUR DE VENTILATEUR	DVT1542101	736361	6515-CF-001-9518		MAR 2016						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16020251	736177	6515-CF-002-9238		MAR 2016						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16030261	736362	6515-CF-002-9238		MAR 2016						
Centre de services de santé, 162, Avenue Churchill, BFC Edmonton, Edmonton (Alberta) T5J 4J5													
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1251I	734740	6515-CF-001-0149		MAR 2017						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1249I	734734	6515-CF-001-0149		MAR 2017						
BIOTEK	505	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	165152	720767	6515-CF-001-6702		FÉVR. 2015						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001558C	734982	6515-CF-001-6707		MAR 2017						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001568C	734983	6515-CF-001-6707		MAR 2017						
BIOTEK	RF 303	ANALYSEUR ÉLECTROCHIRURGIE RF303	165158	720799	6515-CF-001-7196		OCT 2016						
OHMIC	UPM DT 1	WATTMÈTRE UPM-DT-1	1400	720583	6515-CF-001-7197		DÉC 2015						
BC BIOMEDICAL	USP-50SP	WATTMÈTRE UPM-DT-1	305-USP-50SP	734672	6515-CF-001-7197		MAR 2017						
FLUKE	UT PLUS	ANALYSEUR, DÉBIT DE GAZ VT-PLUS	9370031	729455	6515-CF-001-7418		AVR 2016						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
BC GROUP	NIBP1030KIT	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	585635	734666	6515-CF-001-7998		MAR 2017						
FLUKE	175	ANALYSEUR, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SECTEUR	9360026	729702	6515-CF-001-8551		DÉC 2015						
FLUKE	MPS 450	SYSTÈME DE MONITEUR DE SIMULATEUR	935904	729713	6515-CF-002-6019		MAR 2017						
DATREND SYSTEMS	AMPS-1	SIMULATEUR DE PATIENT, MODULAIRE AVANCÉ	PS13020467	734149	6515-CF-002-8786		MAR 2017						
DATREND SYSTEMS	AMPS-1	SIMULATEUR DE PATIENT, MODULAIRE AVANCÉ	PS13020466	734150	6515-CF-002-8786		MAR 2017						
BC BIOMEDICAL	SA-2010S	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	7338INTLR1035	734976	6515-CF-001-6702		MAR 2017						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16010106	736445	6515-CF-002-9238		MAR 2017						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16020113	736446	6515-CF-002-9238		MAR 2017						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16020260	736457	6515-CF-002-9238		MAR 2017						
DATREND SYSTEMS	VPAD SAFETY ANALYZER	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16020257	736458	6515-CF-002-9238		MAR 2017						
DATREND SYSTEMS	DEFIB ANALYZER	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR 3 PHASE	PH16020585	736464	6515-CF-002-8542		MAR 2017						
DATREND SYSTEMS	DEFIB ANALYZER	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR 3 PHASE	PH16020583	736465	6515-CF-002-8542		MAR 2017						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM7520275	721176	6625-CF-001-7204		MAI 2001						
Centre des Services de santé des Forces canadiennes (Pacifique), 1200, rue Colville, Victoria (C.-B.) V9A 7N2													
BIO TEK	DPM III	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	85541	303413	6515-CF-001-0149		AVR 2016						
BIOTEK	INDEX 2XLFE	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	135766	719237	6515-CF-001-6707		AVR 2016						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM7520277	721177	6625-CF-001-7204		AVR 2016						
BIO TEK	RF 303	ANALYSEUR ÉLECTROCHIRURGIE RF303	171105	722180	6515-CF-001-7196		AVR 2016						
FLUKE	217A	SIMULATEUR DE PATIENT	7550	725299	6515-CF-001-8557		AVR 2016						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
FLUKE	BP (POMPE 2)	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	212152	725946	6515-CF-001-7998		AVR 2016						
METRON	PS420	SIMULATEUR DE PATIENT	43296	726811	6515-CF-001-9320		AVR 2016						
METRON	DAEG	OXYMÈTRE TESTEUR DE POULS	21359	726818	6515-CF-001-9436		AVR 2016						
METRON	QA 1290	TESTEUR PSNi NON-INVASIF	12685	726847	6515-CF-001-9437		AVR 2016						
METRON	QA ST	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	47215	727303	6515-CF-001-9439		AVR 2016						
FLUKE	VT PLUS HF	ANALYSEUR, DÉBIT DE GAZ VT-PLUS	9027023	727658	6515-CF-001-7418		AVR 2016						
SYMBIO	CS1201	SIMULATEUR DE PATIENT 12 ECG	B0007578	732070	6515-CF-002-8103		AVR 2016						
FLUKE	MPS 450	SYSTÈME DE MONITEUR DE SIMULATEUR	131652	732098	6515-CF-002-6019		AVR 2016						
Datrend Systems	Phase 3	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR, 3 PHASE	PH11090279	733200	6515-CF-002-8542		AVR 2016						
BC BIOMEDICAL	USP-50SP	WATTMÈTRE UPM-DT-1	306-USP-50SP	734673	6515-CF-001-7197		AVR 2016						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1250I	734730	6515-CF-001-0149		AVR 2016						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1247I	734736	6515-CF-001-0149		AVR 2016						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001556C	734979	6515-CF-001-6707		AVR 2016						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001561C	734981	6515-CF-001-6707		AVR 2016						
Centre des Services de santé des Forces canadiennes (Atlantique), 2685 allée Sextant, Édifice S-80, Halifax (N.-É.) B3K 5X5													
FLUKE	DPM 4	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	1485021	732239	6515-CF-001-0149		NOV 2010						
FLUKE	DPM 4	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	1485020	732240	6515-CF-001-0149		NOV 2010						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1246I	734739	6515-CF-001-0149		MAR 2014						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
FLUKE	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	937008	729528	6515-CF-001-6702		OCT 2011						
FLUKE	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	937006	729529	6515-CF-001-6702		JUIN 2014						
FLUKE	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	935703	729533	6515-CF-001-6702		JUIN 2014						
FLUKE	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	963401	729714	6515-CF-001-6702		SEP 2011						
BIOTEK	INDEX 2FE	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	135765	719240	6515-CF-001-6707		INCONNU						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001563C	734986	6515-CF-001-6707		MAR 2014						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001564C	734987	6515-CF-001-6707		MAR 2014						
OHMICO	POP50	WATTMÈTRE UPM-DT-1	283	732064	6515-CF-001-7197		JUIN 2010						
BC BIOMEDICAL	USP-50SP	WATTMÈTRE UPM-DT-1	9.01266E+11	736183	6515-CF-001-7197		MAR 2016						
FLUKE	BP (POMPE 2)	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	212154	725947	6515-CF-001-7998		OCT 2011						
FLUKE	BP (POMPE 2)	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	212153	725948	6515-CF-001-7998		SEP 2011						
BC GROUP	NIBP1030KIT	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	585631	734662	6515-CF-001-7998		MAR 2014						
DNI NEVADA	203A	TESTEUR, LIM/GFCI	175	724437	6515-CF-001-8153		MAR 2003						
FLUKE	175	ANALYSEUR, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SECTEUR	1325015	732061	6515-CF-001-8551		JUIN 2010						
UNFORS	P11	INDICATEUR DE LUMINOSITÉ ET D'ILLUMINATION	126278	725918	6515-CF-001-8975		MAR 2004						
NETECH	DIGIMANO	INDICATEUR DE PRESSION	19449	725996	6515-CF-001-8977		AVR 2004						
BC GROUP	DA2006P	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR	73962051	734657	6515-CF-001-9438		MAR 2014						
FLUKE	MPS 450	SYSTÈME DE MONITEUR DE SIMULATEUR	177538	732910	6515-CF-002-6019		OCT 2011						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
Datrend Systems	Phase 3	ANALYSEUR DÉFIBRILLATEUR, 3 PHASE	PH11090278	733201	6515-CF-002-8542		NOV 2011						
Datrend Systems	Phase 3	ANALYSEUR DÉFIBRILLATEUR, 3 PHASE	PH11090280	733202	6515-CF-002-8542		NOV 2011						
Imtmedical	PF-300	ANALYSEUR, VENTILATEUR DE DÉBIT DE GAZ	2012BA104263	733904	6515-cf-002-8676		OCT 2012						
Datrend Systems Inc.	AMPS-1	SIMULATEUR DE PATIENT, MODULAIRE AVANCÉ	PS13020468	734147	6515-CF-002-8786		AVR 2013						
Datrend Systems Inc.	AMPS-1	SIMULATEUR DE PATIENT, MODULAIRE AVANCÉ	PS13020463	734148	6515-CF-002-8786		AVR 2013						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM7520272	721095	6625-CF-001-7204		MAI 2000						
FLUKE	QA ES II	TESTEUR DE FUITE APP. CHIR.	200555	732097	6625-CF-001-7417		AOÛ 2010						
FLUKE	199 X-RAY	OSCILLOSCOPE CAP RAYON X	14350006	733023	6625-CF-002-8092		NOV 2011						
BIOTEK	VT2	TESTEUR DE VENTILATEUR VT-2	132519	719288	6515-CF-001-6392		FÉV 1998						
TELEDYNE	MX300	ANALYSEUR D'OXYGÈNE	271137	730681	6515-CF-001-1666		JUL 2014						
BC BIOMEDICAL	SA-2010S	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	7338INTLR1036	734972	6515-CF-001-6702		AOÛ 2014						
BC BIOMEDICAL	DPM-2300	BIOMÈTRE	73211100NY7FC12931	736169	6515-CF-001-0149		MAR 2016						
FLUKE BIOMEDICAL	SPOT LIGHT	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	3456013	736412	6515-CF-001-6707		AVR 2016						
DATREND	VPAD-ES RUGGED	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16010107	736449	6515-CF-002-9238		MAR 2016						
DATREND	VPAD-ES RUGGED	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16020112	736450	6515-CF-002-9238		MAR 2016						
DATREND	VPAD-ES	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16020258	736461	6515-CF-002-9238		MAR 2016						
DATREND	VPAD-ES	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16020255	736462	6515-CF-002-9238		MAR 2016						
DATREND	ÉTAPE 3	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR	PH16020582	736667	6515-CF-002-8542		MAR 2016						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
Centre des Services de santé des Forces canadiennes Ottawa, 713, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0K2													
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1242I	734727	6515-CF-001-0149		MAR 2014						
BIOTEK	505	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	165157	720766	6515-CF-001-6702		AOÛ 2013						
BC BIOMEDICAL	SA-2010S	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	7338INTLR1033	734971	6515-CF-001-6702		SEP 2014						
BIOTEK	INDEX 2FE	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	127560	719238	6515-CF-001-6707		JUL 2015						
BIO TEK	QED 6H	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR/STIMULATEUR	137649	719258	6515-CF-001-6711		JUL 2015						
BIO TEK	LH 3C	SIMULATEUR DE PATIENT (ECG)	132228	729170	6515-CF-001-7208		MAI 2015						
FLUKE	UW 4	WATTMÈTRE BIO-TEK UW-4	205963	725825	6515-CF-001-7689		JUL 2015						
FLUKE	BP (POMPE 2)	TESTEUR PSNI NON-INVASIF	9962045	731372	6515-CF-001-9437		AOÛ 2014						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM7450216	721098	6625-CF-001-7204		JUL 2010						
Centre de Santé Valcartier, Édifice #10, Section TGBM, Courcellette, QC G0A 4Z0													
FLUKE		BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	9076034	727962	6515-CF-001-0149		MAR 2017						
BC GROUP INT	DPM-2301	BIOMÈTRE DPM 111 (BMET)	73211100NNFC1248I	734731	6515-CF-001-0149		MAR 2017						
FLUKE	QED 6	ANALYSEUR DE QED-6H	205030	724755	6515-CF-001-5935		MAR 2017						
BIO TEK	505 PRO	TESTEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 505PRO	130355	719675	6515-CF-001-6702		MAR 2017						
FLUKE	2XLFE	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	206332	725941	6515-CF-001-6707		MAR 2017						
FLUKE	2XLFE	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	206331	725942	6515-CF-001-6707		MAR 2017						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001560C	734978	6515-CF-001-6707		MAR 2017						
BC BIOMEDICAL	SPO-2000	TESTEUR OXYMÈTRE SP02	73001554C	734985	6515-CF-001-6707		MAR 2017						
OHMIC	UPM DT 505P	WATTMÈTRE UPM-DT-1	123	732549	6515-CF-001-7197		MAR 2017						
BC GROUP	NIBP1030KIT	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	585632	734663	6515-CF-001-7998		JAN 2016						

Fabricant	Modèle	Description	N° de série	N° d'inventaire QG Gp Svc S FC	N° de nomenclature de l'OTAN	Étalonnage sur place Oui/Non	Dernier étalonnage	Prochain étalonnage	Tarif du service d'étalonnage				Prix total (période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)
									Période initiale	Période d'option	Période d'option 2	Période d'option 3	
BC GROUP	NIBP1030KIT	TESTEUR PS/PSNi (POMPE 2)	585636	734667	6515-CF-001-7998		MAR 2017						
BC GROUP	DA2006P	ANALYSEUR DE DÉFIBRILLATEUR	73962050	734656	6515-CF-001-9438		MAR 2017						
FLUKE	QA ES	ANALYSEUR ÉLECTROCHIRURGICAL QA-ES	100092	730582	6515-CF-002-6606		AOÛ 2017						
FLUKE	199	OSCILLOSCOPE FLUKE 199	DM7520274	721096	6625-CF-001-7204		MAR 2017						
DATREND	VPAD-ES RUGGED	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16020110	736448	6515-CF-002-9238		MAR 2017						
DATREND	VPAD-ES RUGGED	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPR16020111	736447	6515-CF-002-9238		MAR 2017						
DATREND	VPAD-ES	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16020254	736460	6515-CF-002-9238		MAR 2017						
DATREND	VPAD-ES	ANALYSEUR DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	VPS16020256	736459	6515-CF-002-9238		MAR 2017						
Tarif total du service d'étalonnage (annuel)									\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	
Prix total = période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3												\$ _____	



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

ANNEXE 2 Adresses des magasins de TECH GBM

1er Hôpital de campagne du Canada
Édifice BB104B
147, Flanders Row
BFC Petawawa
Petawawa (Ontario)
Petawawa (Ontario) K8H 2X3
À l'attention de : Génie biomédical

Dépôt central de matériel médical
Édifice BB104B
105, rue Montgomery
BFC Petawawa
Petawawa (Ontario)
Petawawa (Ontario) K8H 2X3
À l'attention de : Génie biomédical

Détachement du dépôt central de matériel médical
Édifice 416
54, Promenade du Portage
Astra (Ontario)
K0K 3W0

Génie biomédical
1re Ambulance de campagne
Centre de services de santé
162 Avenue Churchill
BFC Edmonton
Edmonton (Alberta)
T5J 4J5

Réparation biomédicale
Centre des Services de santé des Forces canadiennes (Pacifique)
1200, rue Colville
Victoria (C.-B.)
V9A 7N2

Réparation biomédicale
Centre des Services de santé des Forces canadiennes (Atlantique)
Édifice S-80, bureau 1004
2685 allée Sextant
Halifax (N.-É.)
B3K 5X5

C Svc S FC Ottawa
713, chemin Montréal
Ottawa (Ont.)
K1A 0K2
À l'attention de : Réparation biomédicale

Centre de Santé Valcartier
Édifice #10, Section TGBM
Courcelette (Québec)
G0A



Fabricant	Modèle	Nom	NNO
RCC	RCC344	LUXMÈTRE D'ÉCLAIREMENT	6695-21-880-6207
TSI	AM510	MONITEUR D'AÉROSOL	24575AM510
TSI	8520	MONITEUR D'AÉROSOL	6635-21-AAR-4282
Quest	QC10	CALIBREUR DE SON	9999-21-AAS-2062
TSI	8554	MONITEUR DE QAI Q- TRAK PLUS	6665-20-A03-6128
TSI	8386AMGB	APPAREIL MESURE DÉPLACEMENT AIR	6635-21-AAR-4281
3 M	940320	ANÉMOMÈTRE NUMÉRIQUE	6532-20-A02-6785
TSI	800573-3	CALIBREUR DE POMPE UNIVERSEL	9999-21-AAS-2617
Quest	Q300	SONOMÈTRE INTÉGRATEUR	6665-21-AAR-0853
Gilian	LFS113DC	ÉCHANTILLONNEUR À FAIBLE DÉBIT	6665-21-AAR-7718
Quest	NOISEPRODLX	SONOMÈTRE NOISE PRO	6665-01-543-4351
B.	CAL-LIGHT400	PHOTOMÈTRE DE PRÉCISION	6220-01-466-7567
RayTec	RAYST60XBUS	THERMOMÈTRE IR SANS CONTACT	30550RAYST60XBUS
Quest/3M	QUESTEMP34	MONITEUR DE TEMPÉRATURE AMBIANTE	6625-20-A02-1066
TSI	8373	HOTTE DE CAPTAGE D'AIR	6635-20-A04-4666
Quest	IQ290010	SONOMÈTRE	6625-20-A02-1057
RAE	PGM50-5P	DÉTECTEUR DE GAZ MULTIPLES	6665-21-914-1293
RAE	8525	COMPTEUR DE PARTICULES ULTRAFINES	6635-21-AAR-4283
Quest	QC20	CALIBREUR DE SON	90435QC20
TSI	600-003	CALIBREUR MINIVOL	1KYL5600-003
Les cirrus	CR110A	DOSIMÈTRE	6625-01-579-1809
TSI	4146	CALIBREUR PRINCIPAL	245754146



SKC	LELANDLEGACY	POMPE À ÉCHANTILLONNAGE D'AIR	55659LELANDLEGACY
BioTest	940320	ANÉMOMÈTRE NUMÉRIQUE	6532-20-A02-6785
TSI	8532	Moniteur, Aérosol, Tient dans la main	6635-20-A0M-3061
Bios	530-L	CALIBREUR DRYCAL	6640-20-A0E-4961
Bios	530-H	CALIBREUR DRYCAL	00V11530-H
Cirrus	RC:110A	LECTEUR DE DOSIMÈTRE	U6745RC:110A
Quest	SOUNDPROSE/DL	SONOMÈTRE	90435SOUNDPROSE/DL
TSI	8533	MONITEUR D'AÉROSOL DUSTTRACK	245758533

Annexe 3 — Appareils utilisés en médecine préventive (TECH Méd Prév)

ANNEXE B

Exigences techniques obligatoires

1. La soumission doit satisfaire aux critères techniques obligatoires ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir les documents nécessaires afin de démontrer clairement qu'il satisfait à cette exigence.
2. Les soumissions qui ne respectent pas ces critères seront jugées non recevables. Aborder chaque critère séparément.

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES (TO)

Pour prouver son expérience, le soumissionnaire doit fournir au moins les renseignements indiqués ci-dessous pour chaque critère obligatoire, soit TO1, TO2, TO3, TO4 et TO5 :

- a) le nom du client ou de l'organisme;
- b) la durée des services (date de début et date de fin), en précisant le mois et l'année, p. ex., de mai 2010 à mai 2011;
- c) une brève description des services fournis au client ou l'organisation;
- d) le nom et les coordonnées d'une personne représentant le client ou l'organisation et pouvant confirmer les renseignements donnés par l'entrepreneur.

n°	CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES	SATISFAIT	NON SATISFAIT	RENOI À LA PROPOSITION
LE SOUMISSIONNAIRE				



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

n°	CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES	SATISFAIT	NON SATISFAIT	RENGOI À LA PROPOSITION
TO1	Le soumissionnaire doit fournir une preuve de son expérience et de son rendement antérieur, par deux (2) contrats d'un minimum d'une (1) année chacun en <u>réparation</u> d'équipement servant aux examens biomédicaux, effectués de manière satisfaisante dans les 10 années précédant la date de clôture des soumissions.			
TO2	Le soumissionnaire doit fournir une preuve de son expérience et de son rendement antérieur, par deux (2) contrats d'un minimum d'une (1) année chacun en <u>étalonnage</u> d'équipement servant aux examens biomédicaux, effectués de manière satisfaisante dans les 10 années précédant la date de clôture des soumissions.			
TO3	Le soumissionnaire doit démontrer clairement qu'il détient une certification ISO-9001-2008, ou à défaut décrire son plan de gestion de la qualité et soumettre un plan de qualité équivalent et acceptable.			
TO4	L'entrepreneur doit fournir une preuve de son expérience et de son rendement antérieur, par deux (2) contrats en réparation d'équipement d'essai en Méd Prév d'un minimum d'une (1) année chacun, effectués de manière satisfaisante dans les 10 années précédant la date de clôture des soumissions.			



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

ANNEXE "C" CERTIFICAT DE LIBÉRATION, D'INSPECTION ET DE RÉCEPTION (CF 1280)



Certificate of Release, Inspection and Acceptance - Certificat de libération, d'inspection et de réception (CF 1280)

1. Purchaser - Acheteur		2. Purchase order or reference file Bon de commande ou N° de dossier		3. Government contract number N° de dossier du gouvernement		4. No of pages N° de pages	
5. Contractor - Entrepreneur		6. Shipped from (consignor) Lieu d'expédition (expéditeur)		7. Shipped to (consignee) Lieu de destination (destinataire)		8. Shipment no. N° de l'envoi	
Contract item no. N° d'article du contrat (9)	NATO stock number N° nomenclature OTAN (10)	Item identification Identification de l'article (11)	Serial number or size N° de série ou taille (12)	Quantity Unit of measure Quantité Unité de mesure (13)	Package number N° de l'emballage (14)	Undelivered balance Quantité non livrée (15)	Quantity received Quantité reçue (16)
17. Contractor certification Attestation de l'entrepreneur I certify that the item(s) listed above has/have been inspected and tested and conform to all specifications and requirements detailed in the contract or purchase order. J'atteste que l'/les article(s) inscrits ci-haut a/ont été inspecté(s) et mis à l'essai et qu'il(s) est/sont en tous points conformes aux spécifications et exigences du contrat ou du bon de commande. _____ Print - Imprimer _____ Signature (Contractor OC) Signer (CQ de l'entrepreneur)			18. Government quality assurance Assurance officielle de la qualité I certify that Government Quality Assurance has been performed. Je certifie que l'assurance officielle de la qualité a été effectuée. _____ Print - Imprimer _____ Signature (QAR) Signer (RAQ)			19. Acceptance Acceptation Quantity/ies shown in block (16) was/were received in apparent good condition. La(es) quantité(s) indiquée(s) à la case (16) a/ont été reçues, et l'/les article(s) semble/ent être en bon état. _____ Print - Imprimer _____ Signature (Receiving Authority at destination) Signer (Autorité de réception à la destination)	

CF 1280 (11-2011)
Design: Forms Management 613-957-6899
Conception: Gestion des formulaires 613-957-6906





National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**Certificate of Release,
Inspection and Acceptance
CF 1280**

**Certificat de libération,
d'inspection et de réception
CF 1280**

USE

The Certificate of Release, Inspection and Acceptance CF 1280 constitutes:

- Certification by the supplier that all items listed therein have been inspected and tested and conform to the specifications and requirements detailed in the contract or purchase order.
- Certification by the Quality Assurance Representative when applicable; that Government Quality Assurance has been performed during the contract or purchase order.
- Receipt for goods at destination and once signed by the receiving authority; the payment process can be initiated.

PREPARATION AND DISTRIBUTION

It is the supplier's responsibility to prepare and distribute the CF 1280. However, whenever STANAG 4107 applies, the QAR must forward one copy to the delegator.

- Note 1:** All entries other than signatures must be either typewritten or printed.
- 2:** When using more than one CF 1280 per shipment per contract, complete all blocks but only sign Block 17 and have Block 18 signed (when applicable) on the last form.

Block 1: Name of the department, country or organization actually ordering the materiel. In the case of PWGSC contracts, they are the purchaser referenced in the contract.

Block 2: PWGSC file or supplier purchase order number, as appropriate. For contracts from other North Atlantic Treaty Organisation (NATO) nations, enter date of contract.

Block 3: Contract serial number or, if a purchase order, enter the prime contract number.

Block 4: Consecutively number the forms used to cover each shipment and enter the total number of pages, (e.g. page 1 of 1, 2 of 6, etc).

Block 5: Prime contractor's or sub-contractor's name and complete address.

Block 6: Consignor's name; also complete shipping address if different than Block 5.

Block 7: Consignee's name and address as contained in the shipping instructions.

Block 8: Number for each shipment made under the stated contract commencing at 001.
Note: For more than one shipment under the same contract; the first shipment would be 001 and the final shipment would have the letter F at the end (e.g. 002F).

Block 9: Line item number as shown in the contract or purchase order.

Block 10: NATO or national stock number as indicated in the contract.

Block 11: Manufacturer's part, model, type, drawing or catalogue number or short description of the item. The brief description is mandatory for clothing or footwear contracts.

Block 12: Item serial, size, lot/batch numbers as applicable.
Note: Size numbers must be included to identify clothing or footwear. If not applicable enter [N/A].

Block 13: Quantity being shipped using the unit of measure as indicated in the contract.

Block 14: Identify package number in which the line item can be located.

Block 15: Balance of items, if any, to be shipped at a later date as per address in Block 7. If not applicable enter [N/A].

Block 16: Leave blank; for use by the receiving authority.

Block 17: Authorized supplier quality assurance representative. See Note 2 under "preparation and distribution".

Block 18: Representative responsible for performing Government Quality Assurance (when applicable). See Note 2 under "preparation and distribution".

Block 19: Leave blank; for use by the receiving authority.

OBJET

Le Certificat de libération, d'inspection et de réception CF 1280 constitue:

- Certificat de libération du fournisseur pour attester que les articles énumérés ont tous été soumis à une inspection et à des essais et sont jugés conformes aux spécifications et aux exigences du contrat ou de la commande.
- Certification par le Représentant de l'Assurance de la Qualité lorsque prescrit; que l'assurance officielle de la qualité a été effectuée pour le contrat ou pour la commande.
- Certificat de réception à la destination par l'autorité de réception; et une fois signé, le processus de paiement peut être lancé.

PRÉPARATION ET DISTRIBUTION

Il revient au fournisseur de remplir et de distribuer le formulaire CF 1280. Toutefois, si les dispositions du STANAG 4107 s'appliquent, le RAQ doit envoyer un exemplaire au délégué.

- Nota 1:** Toutes les inscriptions autres que les signatures doivent être dactylographiées ou écrites en lettres moulées.
- 2:** Si plusieurs formulaires CF 1280 sont utilisés pour le même envoi par contrat, remplir tout les cases mais seulement signé case 17 et faire signé (au besoin) case 18 sur le dernier formulaire.

Case 1: Nom du ministère, du pays ou de l'organisme qui a commandé le matériel. S'il s'agit d'un contrat de TPSGC, indiquer le nom du client qui apparaît sur le contrat.

Case 2: Numéro de dossier de TPSGC ou de la commande du fournisseur, selon le cas. Pour contrats envoyés à un autre pays membre de l'OTAN, indiquer la date du contrat.

Case 3: Numéro de série du contrat ou, s'il s'agit d'une commande, écrire le numéro du contrat principal.

Case 4: Numéroter dans l'ordre de formulaires utilisés et indiquer le nombre total de pages pour chaque envoi (1 de 1 ou 2 de 6, par exemple).

Case 5: Nom et adresse de l'entrepreneur principal ou du sous-traitant.

Case 6: Nom de l'expéditeur; indiquer également l'adresse d'expédition si elle diffère de l'adresse donnée à la case 5.

Case 7: Nom et adresse du destinataire qui figure dans les instructions d'expédition.

Case 8: Numéroter l'ordre d'envoi effectué en vertu du contrat, à partir de 001.
Nota: Si un contrat prévoit plusieurs envois, les numéroter de la façon suivante : premier envoi 001 et le dernier envoi doit contenir la lettre «F» à la fin numéro (e.g. 002F).

Case 9: Numéro de l'article qui figure dans le contrat ou dans la commande.

Case 10: Numéro de nomenclature OTAN ou numéro de nomenclature du pays qui figure dans le contrat.

Case 11: Numéro de pièce, de modèle, de type, de dessin ou de catalogue du fabricant ou brève description de l'article. Cette brève description est obligatoire dans le cas des vêtements et des chaussures.

Case 12: Numéro de série, de taille ou de lot de l'article.
Note: Les numéros de taille doivent être inscrits si le contrat est pour des vêtements ou des chaussures. Si cette mention ne s'applique, inscrire [néant].

Case 13: Quantité expédiée avec l'unité de mesure qui s'applique dans le contrat.

Case 14: Numéro de l'emballage où se trouve l'article.

Case 15: Articles à livrer à une date ultérieure, à la destination prévue à la case 7. Si tous les articles ont été livrés à cette destination, inscrire (aucun).

Case 16: Laisser en blanc; cette case est réservée pour l'autorité de réception.

Case 17: Signature d'un représentant autorisé du service de la qualité du fournisseur. Si plusieurs pages sont utilisées, voir Nota 2 dans les « préparation et distribution »

Case 18: Signature du RAQ responsable de l'assurance officielle de la qualité, s'il y a lieu. Si plusieurs pages sont utilisées, voir Nota 2 dans les « préparation et distribution »

Case 19: Laisser en blanc; cette case est réservée à l'autorité de réception.



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

ANNEXE D - FORMULAIRE MDN 626 — AUTORISATION DES TÂCHES

National Defence / Défense nationale		TASK AUTHORIZATION / AUTORISATION DES TÂCHES	
All invoices/progress claims must show the reference Contract and Task numbers. Toutes les factures doivent indiquer les numéros du contrat et de la tâche.		Contract no. - N° du contrat	
		Task no. - N° de la tâche	
Amendment no. - N° de la modification	Increase/Decrease - Augmentation/Réduction	Previous value - Valeur précédente	
To - A	<p>TO THE CONTRACTOR</p> <p>You are requested to supply the following services in accordance with the terms of the above reference contract. Only services included in the contract shall be supplied against this task. Please advise the undersigned if the completion date cannot be met. Invoices/progress claims shall be prepared in accordance with the instructions set out in the contract.</p> <p>À L'ENTREPRENEUR</p> <p>Vous êtes prié de fournir les services suivants en conformité des termes du contrat mentionné ci-dessus. Seuls les services mentionnés dans le contrat doivent être fournis à l'appui de cette demande.</p> <p>Prière d'aviser le signataire si la livraison ne peut se faire dans les délais prescrits. Les factures doivent être établies selon les instructions énoncées dans le contrat.</p>		
Delivery location - Expédié à	Date _____ for the Department of National Defence / pour le ministère de la Défense nationale		
Delivery/Completion date - Date de livraison/achèvement			
Contract item no. / N° d'article du contrat	Services	Cost / Prix	
		GST/HST / TPS/TVH	
		Total	
<p>APPLICABLE ONLY TO PWGSC CONTRACTS: The Contract Authority signature is required when the total value of the DND 626 exceeds the threshold specified in the contract.</p> <p>NE S'APPLIQUE QU'ÀUX CONTRATS DE TPSGC : La signature de l'autorité contractante est requise lorsque la valeur totale du formulaire DND 626 est supérieure au seuil précisé dans le contrat.</p>			
<p>_____ for the Department of Public Works and Government Services / pour le ministère des Travaux publics et services gouvernementaux</p>			

DND 626 (01-05)

Design: Forms Management 993-4250
Conception: Gestion des formulaires 993-4062